

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 995

présenté par

M. Aubert, M. Fasquelle, M. Leboeuf et M. Saddier

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 15, insérer l'alinéa suivant :

« - favoriser la prolongation de la vie des centrales nucléaires présentes sur le territoire national . »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement important tend à favoriser la prolongation de la vie des centrales nucléaires présentes sur le territoire national par un soutien au programme "Grand Carénage" d'EDF.